



DÉPARTEMENT DES LANDES
COMMUNE DE TARTAS
ARRONDISSEMENT DE DAX

Nombre de Conseillers en exercice : 23
Nombre de présents : 21
Nombre de votants : 23
Date de convocation : 11 mars 2021

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 19 mars 2021**

--- o0o ---

L'an deux mille vingt-et-un, le dix-neuf mars, le Conseil Municipal de la Commune de TARTAS, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. BROQUÈRES Jean-François, Maire.

Étaient présents : MM. BROQUÈRES, LAFOURCADE, Mmes REBECHE, COURROS, M. PIQUER JONQUIERE, Mmes ZELLER (a procuration pour M GOSELIN), THIEBLIN, CHAPUIS, MM. BRUEY, DARRIBEYROS, DAUBA (a procuration pour M. DELAS), Mme LAPORTE, M. MAULNY, Mme GARBAY, M. FAUVEL, Mmes PARTOUCHE-SEBBAN, HERDUAL, Mme DEGOS, M. LAMOTHE, Mme GARRIDO, M. DUBOS.

Étaient excusés : MM. GOSELIN (a donné procuration à Mme ZELLER), M. DELAS (a donné procuration à M. DAUBA).

Un scrutin a eu lieu, M. DARRIBEYROS a été élu pour remplir les fonctions de secrétaire.

**Séance B
Délibération n° 17**

DELIBERATION

Rapporteur : M. le Maire

Objet : Débat d'orientations budgétaires 2021 et Analyse financière Année 2020 de la DGFIP de la Ville de TARTAS

Conformément à la loi, il est proposé à notre assemblée de tenir un débat d'orientations budgétaires. Le débat est le moment qui permet à une collectivité de faire un point sur sa situation passée, sa situation à l'instant, et les perspectives pour les années à venir.

SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE

ECONOMIE

L'économie mondiale a été fortement impactée par la crise sanitaire et tous les pays doivent faire face à cette pandémie. En France, la croissance devrait reculer ; l'état a mis en place des mesures d'accompagnement notamment en faveur des entreprises, et essayé de limiter la hausse du chômage. Le niveau de l'inflation est faible, et pourrait se situer entre 0,5 et 1 % en 2021.

CONTEXTE LOCAL

Pour la commune de TARTAS, on note que sur les deux derniers mandats, 2008-2014 et 2014-2020, la situation financière s'est améliorée avec des indicateurs financiers au vert. L'endettement de la commune a diminué de 2009 à 2020, l'épargne est restée positive.

.../...

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département. La présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet des Landes.



Sur cette même période 2009 à 2020, des investissements intéressants et structurants ont été menés comme : la construction de l'Accueil de Loisirs sans Hébergement, achèvement de travaux à l'Eglise St-Jacques, la reconfiguration de la Rue des Charpentiers, les travaux d'aménagement des abords du District de Football au sein de la Plaine des sports, la signalétique des entrées de ville avec l'installation de TOTEMS et la réhabilitation de l'avenue du Général Leclerc (Route de DAX), des mises aux normes sur le Gymnase, l'aménagement du centre-ville de TARTAS sécurisant le cheminement des piétons et le stationnement des véhicules en ce compris les places PMR, la réhabilitation de l'Hôtel de ville et la construction de l'Espace Ados.

Enfin divers travaux à destination du monde associatif ont été menés.

L'année 2020 à TARTAS, comme sur nombre de communes a été aussi marquée par les effets de la crise sanitaire. Dès le mois de mars 2020, décision a été prise d'ouvrir un accueil sur le groupe scolaire pour les enfants de soignants, et de maintenir une présence effective des services municipaux lors du premier confinement. Après des activités limitées de juin à l'automne, le deuxième confinement est arrivé : les services municipaux ont assuré la continuité du service public nécessaire aux habitants de la commune.

La fin d'année a permis au Conseil municipal nouvellement élu, de lancer « l'Action commerciale » avec des bons d'achat, et la mise en place du « PASS CULTURE », ainsi que le versement d'une subvention exceptionnelle de 9 000 € à la PST Omnisports.

Au terme de l'année budgétaire 2020, les comptes sont dans la continuité des exercices précédents d'un point de vue résultats ; néanmoins, les effets de la crise sanitaire n'ont pas permis de lancer de gros investissements. Une étude a été présentée sur l'état de la Piscine, tandis que la commune a missionné le CAUE pour le futur aménagement de la Plaine des Sports, tout en réfléchissant à d'autres projets qui seront à mener dans le temps selon les capacités financières. Puis, le SYDEC a lancé les premières études et perspectives de réhabilitation pour le secteur Rue d'OROPE / Jules FERRY.

Fin d'année 2020, le Président de la CCPT est venu présenter le rapport d'activités, et assurer du soutien en fonds de concours de l'EPCI à la commune de TARTAS à hauteur de 900 000 € sur la durée du mandat 2020-2026.

Enfin, la fin d'année 2020 et le début 2021, ont été marqués par une crue importante, montrant la fragilité de la commune par rapport aux inondations. Des premières passerelles ont été acquises, alors même que les services communaux aidés par la CCPT intervenaient en zone rurale.

SITUATION FINANCIERE de la commune au 31 décembre 2020 :

Pour mémoire résultats des exercices précédents :

Libellé	Fin 2014	Fin 2015	Fin 2016	Fin 2017	Fin 2018	Fin 2019	Fin 2020
Excédent pour exercice N+1	473 923.66	579 142.29	640 963.43	668 826.29	530 948.95	399 654.69	472 547.66

Exécution au titre de la section d'investissement :

Libellé	En 2012	En 2015	En 2016	En 2017	En 2018	En 2019	En 2020
Montant réalisé	2 248 733	1 010 035	557 787	735 000	2 151 412	1 136 197	276 771
Restes à réaliser			417 006	383 640	852 967	431 112	562 928
Travaux Régie	53 990	59 859	51 708	20 241	53 843	16 162.99	23 476

.../...

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département. La présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet des Landes.



LE BUDGET de FONCTIONNEMENT 2020 réalisé en grandes masses :

Situation comptable multi exercices - COMMUNE DE TARTAS						
FONCTIONNEMENT						
(Dépenses)						
Chap	Libellé	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Réalisé 2019	Réalisé 2020
011	Charges à caractère général	903 207,68	917 581,14	974 003,97	984 972,52	832 332,67
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 627 923,86	1 669 707,68	1 667 253,72	1 763 624,57	1 743 949,77
014	Atténuations de produits	1 576,00	5 487,00	3 770,00	58 658,00	55 038,00
65	Autres charges de gestion courante	377 455,59	388 929,78	406 159,47	416 301,85	335 292,23
66	Charges financières	89 266,06	75 944,38	65 781,11	74 182,69	76 334,76
67	Charges exceptionnelles	1 210,12	1 003,01	35 801,80	995,77	2 535,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	0,00	0,00	0,00	0,00	2 556,69
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	178 573,82	25 827,70	143 287,82	50 978,27	43 520,68
	Totaux	3 179 213,13	3 084 480,69	3 296 057,89	3 349 713,67	3 091 559,80
(Recettes)						
Chap	Libellé	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Réalisé 2019	Réalisé 2020
013	Atténuations de charges	2 065,64	32 523,99	44 406,81	15 061,80	3 564,88
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	328 329,82	351 859,25	347 106,48	331 283,40	230 598,56
73	Impôts et taxes	2 667 856,03	2 688 411,83	2 776 811,32	2 831 146,56	2 890 049,38
74	Dotations, subventions et participations	534 598,08	494 150,44	455 114,13	465 644,62	443 960,71
75	Autres produits de gestion courante	43 339,89	14 063,64	10 233,88	12 904,37	10 226,60
76	Produits financiers	19,05	17,58	16,98	16,98	15,18
77	Produits exceptionnels	170 150,00	5 048,41	39 567,50	9 100,00	3 780,20
002	Excédent de fonctionnement reporté	579 142,29	640 963,43	668 826,29	530 948,95	399 654,69
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	51 708,16	25 512,61	129 720,53	30 097,03	23 476,11
	Totaux	4 377 208,96	4 252 551,18	4 471 803,92	4 226 203,71	4 005 326,31

LE BUDGET d'investissement 2020 réalisé en grandes masses :

Situation comptable multi exercices - COMMUNE DE TARTAS						
INVESTISSEMENT						
(Dépenses)						
Chap	Libellé	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Réalisé 2019	Réalisé 2020
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	186,24	0,00
16	Emprunts et dettes assimilés	446 122,75	315 792,94	342 606,58	364 365,73	373 129,67
20	Immobilisations incorporelles	9 528,00	3 918,60	20 352,00	0,00	17 600,00
204	Subventions d'équipement versées	5 663,13	67 938,90	6 000,00	83 882,05	16 642,12
21	Immobilisations corporelles	542 596,07	620 603,88	1 497 684,78	516 198,80	198 063,91
23	Immobilisations en cours	0,00	42 726,45	627 375,61	536 116,93	44 465,40
27	Autres immobilisations financières	0,00	937,00	0,00	0,00	0,00
001	Déficit d'investissement reporté	561 953,03	377 368,31	427 498,17	766 222,97	394 584,89
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	51 708,16	25 512,61	129 720,53	30 097,03	23 476,11
041	Opérations patrimoniales	183 000,00	10 608,00	120 352,00	0,00	0,00
	Totaux	1 800 571,14	1 465 406,69	3 171 589,67	2 297 069,75	1 067 962,10
(Recettes)						
Chap	Libellé	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Réalisé 2019	Réalisé 2020
10	Dotations, fonds divers et réserves	704 579,30	747 156,98	613 163,87	765 283,79	845 537,97
13	Subventions d'investissement reçues	357 049,71	254 315,84	328 563,01	218 011,75	184 712,14
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00	1 200 000,00	844 211,05	100 000,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	24 000,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	178 573,82	25 827,70	143 287,82	50 978,27	43 520,68
041	Opérations patrimoniales	183 000,00	10 608,00	120 352,00	0,00	0,00
	Totaux	1 423 202,83	1 037 908,52	2 405 366,70	1 902 484,86	1 173 770,79

.../...

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département. La présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet des Landes.

PERSPECTIVES 2021

<i>Evolution des remboursements par année</i>			
Année	Capital	Intérêts	Frais
2020	358 129,67	76 334,76	0,00
2021	322 995,61	68 231,53	0,00
2022	295 771,50	58 941,42	0,00
2023	246 351,23	50 684,37	0,00
2024	250 852,85	44 098,73	0,00
2025	255 558,31	37 284,68	0,00
2026	260 476,85	30 269,14	0,00
2027	259 302,48	23 030,33	0,00
2028	190 497,88	15 560,79	0,00
2029	140 000,00	11 309,33	0,00
2030	140 000,00	9 224,00	0,00
2031	140 000,00	7 138,67	0,00
2032	140 000,00	5 053,33	0,00
2033	140 000,00	2 968,00	0,00
2034	60 000,05	882,67	0,00
2035	6 666,62	57,33	0,00
Total versement			

Comme vous le savez, les budgets communaux en 2020 ont été impactés par une baisse des activités, des dépenses à caractère général en baisse, une stagnation ou une baisse des recettes, pour la section de fonctionnement.

2020, année tardive d'installation pour le nouveau conseil municipal, et une faible réalisation des programmes d'investissement.
Les effets de la crise sanitaire perdurent en ce début d'année 2021 ; les dotations de l'état ne progressent plus, et on trouvera sur l'année la suite de la réforme en matière de taxe d'habitation.

L'année 2021 devrait permettre :

De prendre en compte la mission confiée au CAUE, visant à compléter les installations municipales, avec création de vestiaires et mise en conformité de l'éclairage de la Plaine des Sports, la Création de vestiaires sanitaires PMR sur la salle municipale de tennis couverts, développement d'un pôle Pétanque, et l'implantation d'un complexe dojo salle plurivalente.

La continuité de la desserte voirie de l'actuel centre de TENNIS sera aussi à prendre en compte, avec la nécessité de parkings.

Un calendrier prévisionnel permettrait d'envisager :

Etudes, travaux, mise en service du terrain synthétique avec éclairage et vestiaires
Fin 2020 à fin 2022
 Etudes, travaux, mise en service de contournement de la Plaine des Sports, aménagements de parkings pour divers rassemblements et aussi les manifestations du Centre équestre international
Fin 2021 à décembre 2022
 Etudes, travaux et mise en service vestiaires sanitaires PMR complexe municipal de tennis
Mars 2022 à décembre 2025
 Etudes, travaux, mise en service d'un complexe Dojo Salle Plurivalente.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département. La présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet des Landes.

ID : 040-214003139-20210319-2021_B17-DE

Envoyé en préfecture le 25/03/2021
 Reçu en préfecture le 25/03/2021





De répondre :

A différentes réhabilitations de locaux associatifs, installations municipales
A des réfections de trottoirs, de voiries, et à la continuité de la sécurisation du site OUS PINS
A des travaux sur le Groupe scolaire

De mettre en œuvre une programmation pluriannuelle des Investissements sur la Commune

selon l'évolution :

Des besoins ou des normes liées à l'accessibilité, pour des travaux à réaliser
Du diagnostic amiante ou du diagnostic légionellose, des travaux à réaliser
Des études liées au dossier piscine municipale, des travaux à envisager
Des besoins des programmes voirie à venir, et entrées de ville
Des besoins selon les installations pour des mises aux normes électriques

Le programme municipal présenté lors des élections de 2020 reste un axe fort.

La politique Education Jeunesse, tout comme le maintien de services à la population, avec un accent tout particulier mis sur la politique culturelle et la transversalité des actions à mener avec l'Agenda 21, doivent rester au cœur de l'action du Conseil municipal pour les Tarusates.

Aussi, pour l'année 2021, à ce moment de l'exercice budgétaire, on peut confirmer que les impôts ne seront pas augmentés pour les tarusates, (maintien des taux à leur niveau de 2020, et des années précédentes).

Il sera important de continuer à s'assurer de la bonne maîtrise des charges de fonctionnement, avec une stabilité des effectifs, tout en dégagant de l'épargne pour investir.

Dans l'attente de confirmation des retours de demandes de subventions auprès de nos différents partenaires, le programme 2021 des investissements du budget principal devrait s'établir à un niveau de 800 000 €, et se trouver entre 900 000 et 1 100 000 € chaque année, lors des prochains exercices budgétaires.

Après en avoir délibéré

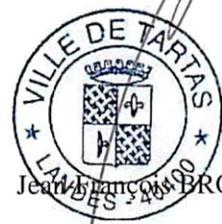
Où l'exposé du rapporteur

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité des présents, il a été tenu un débat d'orientation budgétaire.

DONNE un avis favorable.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.


Le Maire,
Jean-François BROQUÈRES

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département. La présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet des Landes.